



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 15^{ème} REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Bamako, 27-29 septembre 2010

1. Le Conseil scientifique d'AFRISTAT a tenu sa 15^{ème} réunion du 27 au 29 septembre 2010 à Bamako (Mali). Les travaux ont été dirigés par le Pr. Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Directeur de l'Ecole doctorale des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Président dudit Conseil.
2. Ont pris part à cette réunion, les membres titulaires du Conseil et les observateurs invités. Etaient absents, les représentants de l'Union des Comores, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et de la Banque africaine de développement (BAD). La liste des participants figure en annexe 2.
3. Le Conseil a adopté son ordre du jour (Cf. annexe 1) ainsi que son calendrier de travail.
4. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par Martin BALEPA, Directeur Général d'AFRISTAT, assisté de Birimpo LOMPO, Directeur Général Adjoint. Les experts d'AFRISTAT ont présenté les thèmes des points 5, 6, 7 et 8 de l'ordre du jour.
5. L'économie des dossiers exposés et les principales conclusions tirées des travaux de la réunion sont présentées ci-après.

A. EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2010-2011 DU PSTA

6. Le Conseil a entendu le rapport de la Direction générale sur l'état d'exécution au 30 juin 2010 du Plan d'action 2010-2011. Ce document expose les activités réalisées ainsi que les résultats obtenus ; il présente aussi les perspectives pour les trois semestres restants. Parmi les réalisations, outre les appuis techniques régulièrement dispensés aux Etats membres, il convient de retenir :

- la mise en œuvre des conclusions du projet « rénovation des Indices harmonisés des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA » qui ont fait l'objet d'un règlement pris par le Conseil des ministres de cette institution en mars 2010 ;
- la dynamisation de la production des statistiques d'entreprises dans les Etats membres grâce à la mise en application des règlements sur les statistiques d'entreprises pris par le Conseil des Ministres d'AFRISTAT en avril 2009 ;
- les travaux de rénovation des nomenclatures d'activités et de produits des Etats membres.

7. Le Conseil a aussi été informé des activités réalisées depuis le début du second semestre 2010 ainsi que des résultats qui en ont découlé. Il s'agit en particulier de :

- la production d'un manuel méthodologique d'élaboration des comptes nationaux trimestriels (cf. le point C, page 4) ;
- la conduite des études pour la production des manuels d'élaboration des indices des prix des services, des indices des prix de la production industrielle et des indices du coût de la construction ; ces documents seront finalisés avant la fin de l'année 2010 ;
- l'organisation d'ateliers et de séminaires de formation des cadres nationaux dans divers domaines : comptabilité nationale, archivage des données d'enquêtes (NADA – *National Data Archive*), diffusion et communication (Projet « Du chiffre à l'information »), diffusion des données de l'alimentation et de l'agriculture.

8. Le Conseil a félicité la Direction générale pour le travail accompli et l'a encouragée à poursuivre dans cette voie pour la réalisation complète du Plan d'action 2010-2011. Il attire cependant son attention sur :

- la nécessité de renforcer sa politique de valorisation des travaux notamment à travers son site Internet pour une meilleure appropriation par les Etats membres ;
- l'accompagnement qu'elle doit apporter aux Etats membres dans la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique ;
- les dispositions à prendre pour assurer dans de bonnes conditions l'adoption des nomenclatures rénovées en 2011.

9. Il suggère aux responsables des systèmes statistiques nationaux de continuer à accorder une attention particulière à la mise en œuvre des recommandations formulées lors des missions d'assistance

technique d'AFRISTAT et de redoubler les efforts de coordination engagés pour améliorer leur production.

10. Le Conseil approuve l'initiative de la Direction générale d'élaborer des modules d'initiation à la statistique des agents non statisticiens travaillant dans les systèmes nationaux. Cette initiative bénéficie d'un financement de 19 360 000 francs CFA du fonds affecté par l'association CESD – Statisticiens pour le développement à l'Agence de coopération des ministères économiques et financiers français (GIP ADETEF). A titre de rappel, ce projet entre dans le cadre d'un programme général de formation continue, fruit du partenariat entre l'Observatoire et cette association. Le Conseil recommande au Comité de direction d'autoriser la Direction générale à intégrer cette initiative dans le Plan d'action 2010-2011.

11. Le Conseil prend acte du rapport d'activité de la Direction générale des six premiers mois de l'année 2010 et lui demande de le soumettre à l'examen de la prochaine réunion du Comité de direction en tenant compte des avis exprimés dans ce relevé.

B. EXAMEN DU PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DE MOYEN TERME D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2011-2015

12. Conformément au chronogramme fixé par le Comité de direction, la Direction générale a présenté au Conseil le projet de programme de travail de moyen terme d'AFRISTAT pour la période 2011-2015 qui découle de la décision de la 18^{ème} session du Conseil des ministres d'avril 2009 . Le document soumis à l'examen est structuré, outre la préface, l'avant-propos, la liste des abréviations et l'introduction, en quatre parties :

- Contexte
- Mission et vision à long terme, et objectif global du programme de travail 2011-2015
- Stratégie d'intervention d'AFRISTAT
- Risques et conditions de réussite.

Le document est complété par des annexes : des prévisions des effectifs pour la période, un cadre logique du programme et un glossaire.

13. Le Conseil a félicité la Direction générale pour la qualité de ce document et a formulé les observations ci-après pour son amélioration :

- l'intégration dans le programme du rôle d'incitateur qu'AFRISTAT doit jouer auprès de ses Etats en vue de prendre des mesures d'amélioration de la qualité de leurs statistiques en adhérant ou en souscrivant aux normes internationales, notamment les cadres proposés par le FMI, à savoir le SGDD, la NSDD et le CEQD ;
- l'importance que les directeurs généraux des instituts nationaux de statistique (INS) doivent accorder aux plaidoyers auprès des autorités politiques de leur pays, singulièrement auprès des ministres en charge de la Statistique afin de les sensibiliser sur le versement des contributions.

14. Sous réserve de ces observations, le Conseil recommande au Comité de direction d'approuver le programme tel que rédigé.

C. EXAMEN ET APPROBATION DU PROJET DE « MANUEL METHODOLOGIQUE DE PRODUCTION DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS DANS LES ETATS D'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA »

15. Le Conseil a pris connaissance du projet de manuel méthodologique de production des comptes nationaux trimestriels que la Direction générale propose aux Etats d'Afrique subsaharienne. Cette proposition entre dans le cadre du renforcement des outils de travail des Etats membres d'AFRISTAT. Les comptes nationaux trimestriels dont la production est nettement plus rapide que celle des comptes annuels constituent un instrument performant d'analyse de l'évolution des agrégats macro économiques.

16. Le projet de manuel élaboré avec l'appui des partenaires d'AFRISTAT, notamment l'INSEE, et le financement de la Banque africaine de développement met l'accent sur les conditions de mise en œuvre, les approches méthodologiques et les outils informatiques permettant l'élaboration de ces comptes.

17. Le Conseil a reconnu la pertinence de l'élaboration d'un manuel de production de comptes nationaux trimestriels qui répond à un besoin réel des pays d'Afrique au Sud du Sahara. Il approuve les améliorations suggérées par les participants au séminaire sur la comptabilité nationale organisé par AFRISTAT du 13 au 17 septembre 2010 à Bamako (Mali).

18. Toutefois, il recommande que le manuel présente de façon détaillée :

- les conditions minimales de faisabilité ainsi que les pré-requis en matière de données statistiques de base et d'indicateurs conjoncturels indispensables ;
- les leçons à tirer des expériences en matière de bonnes pratiques des pays qui élaborent des comptes nationaux trimestriels ou sont en passe de le faire.

19. En ce qui concerne les outils informatiques de mise en œuvre, le Conseil suggère à AFRISTAT d'étudier les conditions d'utilisation des logiciels existants, à savoir Ecotrim d'Eurostat et Bench de Statistique Canada, et le cas échéant, d'examiner la possibilité de développer une application légère d'aide à l'élaboration des comptes nationaux trimestriels.

20. Le Conseil invite la Direction générale à procéder urgemment à la finalisation du manuel et recommande au Comité de direction de le proposer aux Etats membres pour servir de base méthodologique pour le calcul des comptes nationaux trimestriels.

D. EXAMEN DU PROJET IRESTAT

21. La Direction générale a exposé son projet inventaire des recensements et enquêtes statistiques des Etats membres d'AFRISTAT (IRESTAT) qui vise la création d'un portail Internet recensant les opérations de collecte et les ressources documentaires des pays membres d'AFRISTAT. IRESTAT sera complémentaire à d'autres systèmes tel que NADA mis en place par les Etats et permettra un affichage régional des métadonnées. Ce projet sera mené en trois étapes : une première phase de deux ans pour la mise en place du portail sur des pays pilotes, une deuxième phase de cinq à six ans d'élargissement aux autres pays membres d'AFRISTAT et enfin une phase de mise à jour annuelle du portail.

22. Le Conseil reconnaît l'importance de la mise en place d'un dispositif régional de bases de métadonnées sur les opérations de recensements et enquêtes. Il encourage la Direction générale à poursuivre les réflexions sur la question en approfondissant :

- l'articulation entre ce projet et les autres actions existantes dans ce domaine, en particulier la mise en place des NADA ;
- l'élargissement à terme du champ couvert à d'autres types de données que celles des recensements et enquêtes ;
- le mécanisme de maintenance et de mise à jour du portail sur le long terme, notamment en matière de financement de ces activités afin d'en garantir la pérennité.

23. Il recommande au Comité de direction d'autoriser la Direction générale à rechercher les ressources nécessaires pour développer ce dispositif avec quelques pays pilotes ayant des expériences variées en matière d'archivage et de documentation des recensements et enquêtes.

E. PRESENTATION D'UNE REFLEXION SUR LE RELEVÉ DES PRIX PAR L'ACHAT DES PRODUITS POUR LE CALCUL DES INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES ETATS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

24. La Direction générale a présenté une étude sur la pratique de collecte des données et sur l'élargissement de la couverture dans le cadre de la production des indices des prix à la consommation.

25. La pratique des « enquêtes par achats des produits » consiste à acheter les produits vendus en unités non conventionnelles, à les peser ou mesurer pour convertir la quantité ainsi recueillie dans une unité standard. Répandue dans les Etats membres d'AFRISTAT, cette pratique fait l'objet de nombreuses critiques et pourrait s'avérer, à cause du coût élevé de sa mise en œuvre, inopérante dans le contexte de l'élargissement de la couverture géographique des indices actuellement calculés sur une ou deux agglomérations seulement.

26. Tout en reconnaissant les limites des « enquêtes par achats des produits » et les difficultés financières des INS, le Conseil suggère au Comité de direction de leur recommander de poursuivre avec cette méthode en recherchant toutefois d'autres méthodes alternatives efficaces.

27. Compte tenu de l'utilisation de ces indicateurs pour le suivi des politiques communautaires, le Conseil suggère que les pays appartenant à une même institution d'intégration économique sous régionale s'accordent sur une même base méthodologique de travail avant de se lancer dans l'élargissement de ces indices au niveau national.

28. Le Conseil suggère également au Comité de direction d'appeler les Etats membres à étendre le calcul des prix moyens des produits de consommation sensibles sur l'ensemble du territoire même si le pays ne calcule pas un indice national des prix à la consommation.

F. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ATELIER D'ANALYSE APPROFONDIE DES DONNEES DES ENQUETES 2008 SUR LES DEPENSES DES MENAGES DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

29. Pour information, la Direction générale a exposé au Conseil les résultats d'un séminaire organisé récemment sur l'analyse des données des enquêtes sur les dépenses des ménages réalisées en 2008 dans les principales agglomérations des pays membres de l'UEMOA.

30. L'atelier a permis de former seize cadres provenant des INS des huit Etats membres de l'UEMOA sur l'utilisation et l'interprétation d'un certain nombre d'outils statistiques (analyses descriptive, exploratoire et explicative) indispensables pour mener à bien des analyses plus approfondies. Les travaux, encadrés par les experts d'AFRISTAT, ont consisté en des sessions théoriques avec des applications pratiques sur micro-ordinateurs.

31. Les conclusions de l'atelier ont permis de soulever un certain nombre de préoccupations techniques. Le Conseil a apprécié cette initiative d'AFRISTAT et, pour répondre aux préoccupations évoquées, recommande :

- d'amener les pays à produire les informations sur la pauvreté à la fois selon l'ancienne approche et selon la nouvelle approche harmonisée proposée par AFRISTAT en y annexant un argumentaire justifiant les nouveaux choix méthodologiques ;
- d'inviter les Etats membres à s'assurer, dès la conception des enquêtes, que les dispositifs retenus, notamment les enquêtes par panel, comportent les modules nécessaires à la production des informations attendues par les utilisateurs ;
- d'inviter les INS à renforcer la collaboration avec les utilisateurs, les producteurs, les chercheurs et les enseignants de diverses disciplines dans le processus de conception et de mise en œuvre de toutes les enquêtes, en particulier les enquêtes sur la pauvreté ;
- d'encourager les INS à mettre en place une politique d'accès aux métadonnées et microdonnées ;
- de concevoir et d'utiliser un référentiel de suivi et de mise en œuvre des méthodologies développées par AFRISTAT.

G. QUESTIONS DIVERSES

32. Le Directeur de l'ENSAE-Sénégal, Président de la CODESA, a informé le Conseil des conditions particulières d'accès direct de certains diplômés ITS en deuxième année du cycle de formation ISE. Cette mesure est entrée en vigueur en 2010.

33. A la demande du représentant de DIAL, le Conseil a été informé des activités relatives au Plan d'action sur le secteur informel en Afrique (PASIA).

H. ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

34. Le Conseil a adopté le présent relevé de conclusions et a demandé à son Président de le présenter au Comité de direction lors de sa prochaine réunion.

35. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sereine et empreinte de cordialité. Le Conseil félicite la Direction générale pour la qualité des documents présentés ainsi que pour la bonne

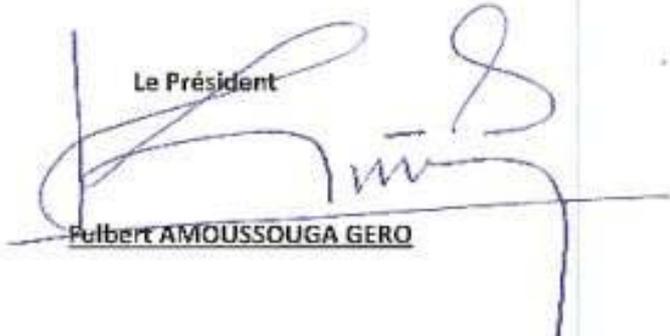
organisation des travaux. Il exprime sa gratitude au gouvernement et au peuple maliens pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont ses membres ont été l'objet pendant leur séjour à Bamako.

36. L'ordre du jour étant épuisé, le Président a clos la réunion.

Fait à Bamako, le 29 septembre 2010

Pour le Conseil scientifique d'AFRISTAT.

Le Président



Fulbert AMOUSSOUGA GERO

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen de l'état d'avancement de l'exécution du plan d'action 2010-2011 du PSTA
4. Examen du projet de programme de travail de moyen terme d'AFRISTAT pour la période 2011-2015
5. Examen et approbation du projet de « Manuel méthodologique de production des comptes nationaux trimestriels dans les Etats d'Afrique au Sud du Sahara »
6. Examen du projet IRESTAT
7. Présentation d'une réflexion sur le relevé des prix par l'achat des produits et sur l'extension de la couverture géographique des indices des prix à la consommation dans les Etats d'Afrique subsaharienne
8. Présentation des résultats de l'atelier d'analyse approfondie des données des enquêtes 2008 sur les dépenses des ménages des Etats membres de l'UEMOA
9. Questions diverses
10. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
11. Clôture de la réunion.

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A LA 15^{EME} REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT, BAMAKO, DU 27 AU 29 SEPTEMBRE 2010

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Membres titulaires					
01	AMOUSSOUGA-GERO Fulbert	Université d'Abomey Calavi	Doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion	01 BP 432 Cotonou BENIN	Tél. (229) 90 90 50 19 Fax (229) 95 45 40 00 Email : amoussougamacaire@yahoo.fr
02	KANE Abou	CREA / Université Cheikh Anta Diop	Enseignant chercheur CREA-UCAD	B.P. 26 274 Dakar SENEGAL	Tel. (221) 824 78 61 / 650 67 13 Fax (221) 825 19 79 E-mail : aboukane1@yahoo.fr / abou.kane@ucad.edu.sn
03	DANNA Abba	Université de N'Djaména	Doyen de la Faculté des sciences économiques (FDSE)	B.P. 1117 N'Djaména TCHAD	Tél. (235) 629 05 35 / 927 36 89 Fax (235) 251 40 33 E-mail : abba_danna@yahoo.fr
04	FOFANA Mahady Mamadou	Institut national de la statistique (INSTAT)	Chef Division Méthodes et Analyse Statistique	B.P. 12 Bamako MALI	Tel. (223) 20 22 24 55 Fax (223) 20 22 71 45 E-mail : madyfofana2002@yahoo.fr
05	Duval Antoine DEMBI	Commission de la CEMAC	Chef du Service des analyses et synthèses économiques	CEMAC B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 21 61 18 85 / 75 55 45 05 Fax (236) 21 61 21 35 Email : dembid@cemac.int / duvaldembid@yahoo.fr
Observateurs					
06	BODIN Jean-Louis	Invité	Consultant international	3 cité Férebach 75017 Paris FRANCE	Tél. (33 1) 45 74 73 54 / (33 6) 13 51 42 12 Fax (33 1) 45 74 73 54 Email : jean-louis.bodin@orange.fr / jeanlouisbodid@yahoo.fr
07	KOUADIO Kouassi Hugues	ENSEA	Directeur des études ISE et de la Formation continue	ENSEA 08 BP 03 Abidjan 08 Abidjan COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 22 48 32 00 / 22 48 32 32 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : hkouadio@ensea.ed.ci
08	NGONTHE Robert	ISSEA	Directeur de la formation continue et de la recherche appliquée	ISSEA BP 294 Yaoundé Yaoundé CAMEROUN	Tél. (237) 2222 01 34 / 77 70 46 62 Fax (237) 2222 95 21 Email : ngonthe@yahoo.fr

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
09	TOURE Bocar	ENSAE-Sénégal	Directeur	BP 45512 Dakar – Fan	Tél. : (221) 33 859 43 30 Cél.: (221) 77 455 82 18 E-mail : tourebocar@yahoo.fr / bocar.toure@ansd.sn
10	GIRIER Christian	INSEE	Chargé de mission	18, Boulevard Adolphe Pinard 75675 Paris Cedex 16 - France	Tél : (33) 1 41 17 52 95 Fax : (33) 1 41 17 66 44 E-mail : christian.girier@insee.fr
11	TORELLI Constance	INSEE	Chargée de mission	18, Boulevard Adolphe Pinard 75675 Paris Cedex 16 - France	Tél : (33) 1 41 17 52 54 Fax : (33) 1 41 17 66 44 E-mail : constance.torelli@insee.fr
12	LOUDIN Xavier	DIAL	Chercheur à l'IRD, Directeur Adjoint de DIAL	4 rue d'Enghien 75010 Paris France	Tél : (33) 1 53 24 14 50 Fax : (33) 1 53 24 14 51 E-mail : oudin@dial.prd.fr
13	METREAU Eric	AFRITAC de l'Ouest	Conseiller en statistiques du secteur réel	03 B.P. 96 Bamako MALI	Tel. (223) 20 23 59 76 Fax (223) 20 23 59 86 E-mail : emetreau@imf.org
Direction générale d'AFRISTAT					
14	BALEPA Martin	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako MALI	Tél. (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax (223) 20 21 11 40 Email: martin.balepa@afristat.org
15	LOMPO Birimpo	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako MALI	Tél. (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax (223) 20 21 11 40 Email: birimpo.lompo@afristat.org